

**Évaluation de la satisfaction de la population riveraine des
aménagements effectués par le ministère des Transports du Québec
dans le cadre du projet de l'avenue Souigny**

RAPPORT FINAL

Préparé pour le :

Ministère des transports du Québec
Direction de l'Île-de-Montréal

Contrat n° 5250-01-ZZ53
Projet 20-5200-8837

par

Pierre André et Éphrem Prudencio
Université de Montréal
Département de Géographie

Décembre 2001

**Évaluation de la satisfaction de la population riveraine des
aménagements effectués par le ministère des Transports du Québec
dans le cadre du projet de l'avenue Souigny**

RAPPORT FINAL

Préparé pour le :

Ministère des transports du Québec
Direction de l'Île-de-Montréal

Contrat n° 5250-01-ZZ53
Projet 20-5200-8837

par

Pierre André et Éphrem Prudencio
Université de Montréal
Département de Géographie

Décembre 2001

Équipe de réalisation

Chargés de projet

Pierre André, Ph.D. (Département de Géographie, Université de Montréal)

Line Gamache, ing. (Service des Inventaires et du Plan, Direction de l'Île-de-Montréal, MTQ)

Chercheurs et collaborateurs

Éphrem Prudencio, agent de recherche (Département de Géographie, Université de Montréal)

En collaboration avec :

Mikaël Berthelot, agent de recherche (Département de Géographie, Université de Montréal)

Laurie Lavallée, auxiliaire de recherche (Département de Géographie, Université de Montréal)

Géocom Recherche Inc. (enquête téléphonique)

Sommaire

Le présent rapport évalue la satisfaction des résidants en regard des aménagements effectués par le ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le cadre du prolongement de l'avenue Souigny. Il précise également leur taux de satisfaction quant au processus d'information et de consultation suivi par le Ministère. Il permet de cerner la perception qu'ont les riverains des modifications apportées à leur environnement depuis la construction d'un lien routier, d'une piste cyclable, d'un parcours piétonnier, d'un parc linéaire, l'aménagement de jardins communautaires et la construction d'un écran.

Le rapport présente dans un premier temps l'historique du projet et ses objectifs, puis expose la méthodologie de recherche (phases de préparation, d'enquête et d'analyse des données). Ensuite la caractérisation de la zone d'étude permet de cerner le type d'utilisation du sol, la composition de l'habitat et le profil des répondants. La troisième partie présente les résultats du sondage effectué par téléphone auprès de 120 foyers sur les 192 que compte la zone.

Cette étude a permis de constater que :

- 1- Dans son ensemble, le projet Souigny a été bien accueilli par les 120 répondants de l'enquête. La satisfaction en regard du projet est très élevée (77%) et, s'ils avaient à voter, 74% des répondants l'appuieraient. Cette appréciation globale cache cependant des différences spatiales. De plus, plusieurs améliorations sont suggérées; elles concernent le lien routier, la piste cyclable, l'écran antibruit et le parcours piétonnier.
- 2- Le quartier est apprécié de ses résidants. 96% des répondants ont mentionné être satisfaits de la qualité de vie. On y perçoit un fort attachement au quartier. Les raisons dominantes pour avoir choisi ce lieu de résidence sont la proximité de la famille ou des amis, la proximité du travail, le coût peu élevé des loyers, des propriétés ou des taxes, la disponibilité et la caractéristique des logements, la tranquillité du quartier et la proximité des services.
- 3- Plusieurs variables ont permis d'évaluer la perception des changements de l'environnement résidentiel. Il apparaît clairement qu'une plus grande détérioration de la qualité de vie a été perçue par les résidants de la zone 1, située au sud de Souigny. Les différences sont significatives pour ce qui est de la perception de la vue sur les environs, de l'aménagement paysager, du niveau de bruit, de la pollution de l'air, de l'ensoleillement, de l'intimité familiale, de l'ambiance du quartier, de la sécurité routière et de la sécurité des personnes. Cette perception de détérioration pourrait peut-être s'expliquer par le fait que les résidants du secteur nord de Souigny se sont personnellement plus impliqués dans la démarche de consultation que ceux du secteur sud; les premiers ont maximisé les contacts personnalisés alors que les seconds se sont pour la majorité limités aux consultations générales (de type séances d'information).

- 4- Le MTQ a favorisé une démarche transparente avec les résidants tout au long de la mise en place du projet. Cette stratégie a fait en sorte que plus de 55% des répondants s'affirment satisfaits du processus et 93% jugent qu'il devrait être appliqué à tous les projets du MTQ. La voie privilégiée pour la source de l'information est le MTQ par ses séances d'information, ses dépliants et la facilité de les rejoindre, suivi des médias. Cette satisfaction cache également des différences spatiales. Les résidants des étages supérieurs affirment en nombre supérieur ne pas avoir été informés. De plus, l'analyse des commentaires ajoutés à la fin du questionnaire confirme la nécessité d'une consultation franche, ouverte et efficace tout au long de la mise place d'un projet.

- 5- Le projet d'élargissement de l'avenue Souigny dans la foulée du projet de la rue Notre-Dame suscite de l'intérêt pour 50% des personnes interrogées. 48% pressentent des inquiétudes en regard du projet. On y note un clair manque d'information : crainte de perdre les aménagements (le lien routier, la piste cyclable, le parcours piétonnier, le parc linéaire, les jardins communautaires et l'écran antibruit), peur d'être exproprié, crainte d'un achalandage plus important et du risque d'accident lié à la circulation d'un grand nombre de véhicules sur une avenue élargie.

Table des matières

Équipe de réalisation.....	II
Sommaire	III
1. Introduction	1
2. Historique du projet.....	1
3. Démarche méthodologique	2
4. Analyse des résultats.....	4
4.1 Caractérisation des répondants et des logements.....	4
4.2 Choix du quartier et qualité de vie.....	5
4.3 Usage des nouveaux aménagements et satisfaction en regard de l'ensemble du projet.....	7
4.3.1 Fréquence d'utilisation des aménagements réalisés par le MTQ.....	7
4.3.2 Perception de changement dans l'environnement résidentiel des répondants depuis la réalisation du projet.....	8
4.3.3 Impact du projet sur la valeur résidentielle	14
4.4 Appréciation du processus d'information et de consultation suivi par le MTQ....	15
4.5 Satisfaction du projet réalisé.	17
4.6 Information sur le projet du MTQ d'élargir l'avenue Souigny dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame.	19
5. Conclusion.....	20
6. Références.....	21
Annexe 1 – Carte du secteur d'étude (division en 4 zones).....	22
Annexe 2 – Questionnaire.....	23
Annexe 3 – Lettre envoyée aux résidants avant l'enquête.....	35
Annexe 4 – Bilan de la cueillette.....	36

1. Introduction

Suite à des plaintes formulées par les résidants des abords de la rue Curatteau concernant la pollution sonore, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a entrepris de prolonger l'avenue Souigny entre l'échangeur Hochelaga et la rue Dickson, afin de dévier la circulation des véhicules lourds et d'y construire un écran antibruit. Les aménagements réalisés visent à accroître la qualité de vie des résidants du secteur, la sécurité des usagers et la fluidité de la circulation sur les axes routiers tels que les rues Hochelaga et Notre-Dame. Il s'agit également d'éviter que les camionneurs circulent aux abords de rues à caractère résidentiel. Le projet réalisé sur une emprise du MTQ comporte plusieurs aménagements, dont un écran antibruit construit de chaque côté de l'avenue Souigny, un lien routier dans l'axe de l'avenue Souigny, entre l'échangeur Hochelaga et la rue Dickson, une piste cyclable, un parcours piétonnier, un parc linéaire et des jardins communautaires.

Outre l'évaluation de la satisfaction des populations du secteur en regard de l'ensemble du projet, le rapport vise à préciser la satisfaction des résidants affectés en regard du processus d'information et de consultation suivi par le MTQ.

Ce rapport présente dans un premier temps l'historique du projet et ses objectifs, puis il expose la méthodologie de recherche (phases de préparation, d'enquête et d'analyse des données). Ensuite, la caractérisation de la zone d'étude permet de cerner le type d'utilisation du sol, la composition de l'habitat et le profil des répondants. La troisième partie présente les résultats du sondage.

2. Historique du projet

Afin de répondre aux requêtes de la population du secteur, le MTQ et la ville de Montréal se sont entendus, en 1997, pour trouver une solution aux problèmes de pollution sonore et de circulation observés en bordure de l'autoroute 25 entre la rue Notre-Dame et la limite nord de la ville. Dans ce cadre, il a été décidé de prolonger l'avenue Souigny entre la rue Dickson et l'échangeur Hochelaga, d'aménager un écran antibruit de chaque côté de l'avenue Souigny et de démolir le viaduc Dickson. Ce viaduc a longtemps été au centre des préoccupations des résidants du secteur qui ont souhaité l'intervention de la ville de Montréal et du gouvernement du Québec, afin d'accroître leur sécurité de même que leur qualité de vie, et de permettre aux usagers de la route de bénéficier de conditions de circulation améliorées. Après analyse, le MTQ et la ville de Montréal ont convenu de procéder à la démolition du viaduc Dickson qui représentait un cas flagrant de pollution visuelle.

Un projet de prolongement de l'avenue Souigny a alors été présenté à la population locale lors de réunions d'information et de consultation, organisées par le MTQ et le député de Bourget M. Camille Laurin, le 18 septembre 1997 et le 19 octobre 1998, à la salle des loisirs et d'animations culturelles Guybourg, sis au 1905 de la rue Cadillac à Montréal. Environ 200 personnes étaient présentes à chacune de ces rencontres

Dans une approche générale, des séances d'information ont été organisées et des dépliants ont été distribués à la population du quartier pour les informer du projet. Les participants aux séances d'information ont été invités à se prononcer sur le choix de certains aménagements aux abords de l'écran antibruit, ainsi qu'à poser des questions concernant le déroulement du projet. Les avis formulés ont été pris en compte et des modifications ont été apportées pour que le projet s'intègre harmonieusement au milieu et redonne au secteur son cachet résidentiel.

Des aménagements favorisant l'amélioration de la qualité de vie des citoyens ont été réalisés dans le prolongement de l'avenue Souigny. Ils comprennent un sentier polyvalent servant à la fois de piste cyclable et de sentier pédestre. Des espaces verts, aménagés en bordure de la piste qui s'étend de la rue Haig à la rue Monsabré, ont été intégrés au projet.

Une conférence de presse, tenue le mercredi 4 mars 1998, a permis de fournir davantage d'information à la population sur la construction du nouveau lien routier, de même que sur les écrans antibruit devant être aménagés de chaque côté de l'avenue Souigny.

Par ailleurs, des informations additionnelles ont été données aux résidants qui en ont fait spécifiquement la demande, soit de façon individuelle pour répondre à des préoccupations personnelles, soit par le biais ou à la demande du comité de vigilance de la rue Souigny. Dans ces cas, le MTQ a privilégié une approche personnalisée rencontrant les résidants à leur demande; ces derniers pouvaient alors intervenir directement sur la conception du parc linéaire et sur tout autre élément d'aménagement situé le long des murs. Ce sont surtout les résidants propriétaires situés au nord de l'avenue Souigny qui ont maximisé les contacts téléphoniques et les rencontres avec le chargé de projet du MTQ.

Les travaux de construction des écrans antibruit, débutés le 15 août 1998, ont été achevés le 30 juin 1999, tandis que la démolition du viaduc a pris fin au printemps de la même année. Les autres volets du projet (piste cyclable, parcours piétonnier, parc linéaire et jardins communautaires) se sont étalés sur 15 mois au total, soit de septembre 1998 à décembre 1999. Devant être partagés à l'origine par le MTQ et la ville de Montréal, les coûts du projet ont été supportés à 100% par le ministère des Transports. Au nord de l'avenue Souigny les aménagements ont été réalisés dans l'emprise du MTQ, alors que dans le sud l'écran antibruit a été construit sur une prise appartenant à la ville de Montréal.

3. Démarche méthodologique

Une revue de presse et l'examen de divers documents relatant l'historique du projet a permis de procéder à l'analyse du contexte du projet réalisé par le MTQ. Suite à une visite de terrain, le secteur d'étude a été divisé en quatre zones qui composeront l'échantillon devant servir au sondage téléphonique. Le critère du découpage en zone est la proximité ou non des logements par rapport aux aménagements réalisés par le MTQ (*Annexe 1*). La zone 1, au sud de l'avenue Souigny, englobe les logements de l'avenue Rougemont, des rues Bossuet, Cadillac et Duquesne, situés à proximité de l'écran antibruit. La zone 2 regroupe, au nord, les logements

situés tout près des principaux aménagements du projet (écran antibruit, piste cyclable, parcours piétonnier, parc linéaire et jardins communautaires) entre les rues Monsabré, Lacordaire, Louis-Veuillot et Bossuet. La zone 3 comprend les logements situés immédiatement au nord de la zone 2, sur les rues Monsabré, Lacordaire, Louis-Veuillot et Bossuet. Enfin, la zone 4 est constituée d'un ensemble de 30 condominiums situés au nord de l'avenue Souigny, à l'angle des rues Toulouse et Duquesne.

Dans l'ensemble, l'habitat dans la zone 1 se compose de duplex et de résidences unifamiliales à 1 ou 2 étages. Dans la zone 2, il s'agit de résidences unifamiliales ayant 1 ou 2 étages. Quant à la zone 3, elle se compose de duplex, triplex et de multiplex. La zone 4 comprend exclusivement des condominiums. Pour le secteur d'étude, le nombre de foyers concernés par le projet est de 170; l'ensemble des foyers composera l'échantillon aux fins d'enquête.

Un questionnaire a été préparé à partir de modèles élaborés par André et Gagné (1997, 1999, 2000)(*Annexe 2*). Le sondage s'est adressé aux personnes ayant 18 ans et plus. Afin de sélectionner un répondant de manière aléatoire dans un foyer où résident plus d'une personne âgée de 18 ans et plus, les questions sont adressées à la personne dont la date d'anniversaire est la plus rapprochée du jour du sondage. Le questionnaire comprend 4 sections. La première est consacrée à la sélection des répondants et à la caractérisation de leur habitat. La deuxième section traite du choix du lieu de résidence et de la qualité de vie dans le quartier. La troisième porte sur la satisfaction en regard de l'ensemble du projet. Une quatrième section a été ajoutée pour évaluer le processus d'information et de consultation mis en place, de même que les relations entre le Ministère et les résidents du secteur durant la phase de construction. Il y est également question du niveau d'information des résidents du secteur en ce qui concerne le projet d'élargissement de l'avenue Souigny (associé aux éventuels aménagements de la rue Notre-Dame), de même que les inquiétudes que ce projet pourrait susciter.

Compte tenu du temps disponible, l'enquête téléphonique a été retenue pour rejoindre les 192 foyers concernés par l'étude. Trois jours avant le début de l'enquête, les résidents du secteur en ont été informés par lettres individuelles distribuées de porte-à-porte (*Annexe 3*). L'enquête a été menée par le Groupe Géocom.

Sur les 192 foyers composant l'échantillon, 120 entrevues ont été complétées (*Annexe 4*).

L'analyse statistique des données recueillies dresse un bilan des réponses. Elle permet aussi de faire une comparaison (test du chi carré) de la satisfaction de l'ensemble des résidents du secteur d'étude en fonction des zones où se situe leur logement, de l'étage habité par les répondants ou en fonction du fait qu'ils soient propriétaires ou locataires. Pour la présentation des résultats et l'application des tests, les zones 3 et 4, toutes deux éloignées des aménagements, ont été regroupées et constituent la nouvelle zone 3.

4. Analyse des résultats

4.1 Caractérisation des répondants et des logements

Parmi les personnes ayant participé à l'enquête, on compte une majorité de femmes (61%). 28% des répondants vivent seul, tandis que 72% vivent dans un logement abritant 2 personnes et plus. Les propriétaires composent 43% des personnes interrogées. Plus de la moitié des répondants habitent au 1^{er} étage. (Tableau 1)

Tableau 1 – Étage habité par les répondants. (Question 6)

	À quel étage habitez-vous ?		Total
	Sous-sol/premier étage	Deuxième étage et plus	
Zone 1	20	13	33
Zone 2	34	19	53
Zone 3	18	16	34
Total	72	48	120

- Aucune différence significative selon la zone.

Par ailleurs, les répondants sont assez bien répartis dans les différents groupes d'âge, de 26 ans à plus de 65 ans (Tableau 2). Il s'agit pour la plupart de travailleurs à temps plein ou à temps partiel (65%). On y compte aussi 25% de retraités, peu d'étudiants (1%) et quelques personnes sans emploi (4%). Les 5% restant se composent de travailleurs autonomes, de ménagères, de mères au foyer et de personnes en congé de maternité (Tableau 3).

Tableau 2 – Répondants par groupe d'âge. (Q.26)

Groupes d'âge	Nombre de répondants	
18 à 25 ans	5	4%
26 à 35 ans	26	21%
36 à 45 ans	19	16%
46 à 55 ans	29	24%
56 à 65 ans	20	17%
Plus de 65 ans	21	18%

Total des répondants : 120.

Tableau 3 - Occupation des répondants. (Q.28)

Occupations	Nombre de répondants	
Travailleur (euse) à temps plein	67	56%
Travailleur (euse) à temps partiel	11	9%
Étudiant (e)	1	1%
Sans emploi	5	4%
Retraité	30	25%
Autre	6	5%

Total des répondants : 120.

4.2 Choix du quartier et qualité de vie

On peut regrouper les raisons motivant le choix de vivre dans ce quartier en quatre groupes : le logement (disponibilité, coûts, caractéristiques), tranquillité du quartier, proximité des services ou du travail et l'attachement au quartier (Tableau 4).

Tableau 4 – Choix du quartier comme milieu de vie. (Q.7)

	Pour quelles raisons avez-vous choisi de vivre dans ce quartier ?				Total
	logement	quartier	proximité	attachement	
Zone 1	13	13	13	4	43
Zone 2	31	19	13	5	68
Zone 3	13	13	12	8	46
Total	57	45	38	17	157

Total des répondants : 117

- Aucune différence significative selon l'étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon la zone.

14% des personnes interrogées prévoient déménager prochainement pour des raisons liées au coût élevé des loyers ou des propriétés et à cause de l'éloignement des services et des commerces (Tableau 5).

Tableau 5 – Intentions d'un prochain déménagement. (Q.23)

		Prévoyez-vous déménager prochainement ?		Total
		Oui	Non	
Zone	1	4	28	32
	2	7	42	49
	3	6	26	32
Total		17	96	113

Total des répondants : 120

- Aucune différence significative selon la zone.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon l'étage habité.

Les principales préoccupations des répondants en ce qui concerne la vie dans le quartier sont la santé publique, le stationnement, la proximité des écoles, le manque d'activité, la tranquillité en regard de la vie dans le quartier, l'insécurité, les déplacements, les relations avec le voisinage.

De façon globale, 96% des répondants estiment au moins satisfaisante la qualité de vie dans le quartier (Tableau 7). La différence de perception entre les zones n'est pas significative, bien que la satisfaction des répondants soit plus élevée dans la zone 3 que dans les zones 1 et 2 (Tableau 6; Tableau 7).

Tableau 6 – Jugements d'ensemble sur la qualité de vie dans le quartier. (Q.10)

		Dans l'ensemble jugez-vous la qualité de vie dans votre quartier comme étant...		Total
		Satisfaisante ou très satisfaisante	Insatisfaisante ou très insatisfaisante	
Zone	1	32	1	33
	2	49	3	52
	3	34	0	34
Total		115	4	119

Total des répondants : 120

- Aucune différence significative selon la zone.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon l'étage habité.

Tableau 7 – Satisfaction globale des répondants en ce qui concerne la vie dans le quartier. (Q.10)

	Nombre de répondants	Proportion
Très satisfaisante	31	26%
Satisfaisante	84	70%
Insatisfaisante	3	3%
Très insatisfaisante	1	1%
Refus, ne sait pas, non applicable	1	1%

Total des répondants : 120.

Bien que la qualité de vie soit évaluée globalement comme satisfaisante, 68 résidants suggèrent quelques éléments qui permettraient de l'améliorer (Tableau 8). Les améliorations liées au transport sont dominantes; il est ici question de l'atténuation du bruit routier, des impacts du transport ferroviaire, de l'amélioration de la qualité des voies de circulation et de l'amélioration du transport en commun.

Tableau 8 – Intervention pouvant permettre une amélioration de la vie dans votre quartier. (Q.9)

		D'après vous, qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer la vie dans votre quartier			
		Amélioration non liée au transport	Amélioration liée au transport	Aucune / ne sait pas	Total
Zone	1	17	23	1	41
	2	21	42	0	63
	3	17	25	2	44
Total		55	90	3	148

N = 68 personnes ayant répondu qu'une intervention était nécessaire.

- Aucune différence significative selon la zone.

Nous retenons de cette analyse sur la qualité de vie dans le quartier que les résidants l'apprécient, qu'ils envisagent quelques améliorations pas exclusivement liées au transport, et qu'ils témoignent envers le quartier un attachement important bien traduit notamment par la durée de résidence.

4.3 Usage des nouveaux aménagements et satisfaction en regard de l'ensemble du projet

4.3.1 Fréquence d'utilisation des aménagements réalisés par le MTQ

Le projet comporte aussi l'aménagement d'une piste cyclable et de jardins communautaires. La piste cyclable est utilisée par 67% des répondants (Tableau 9), alors que les jardins communautaires le sont par 20% (Tableau 10).

Tableau 9 – Utilisation de la piste cyclable. (Q.11)

Fréquence d'utilisation de la piste cyclable	Nombre de répondants	
Souvent	41	34%
Parfois	23	19%
Rarement	17	14%
Jamais	39	33%

Total des répondants : 120.

Tableau 10 – Utilisation des jardins communautaires durant l'été. (Q.11)

Fréquence d'utilisation des jardins communautaires	Nombre de répondants	
Souvent	13	11%
Parfois	5	4%
Rarement	6	5%
Jamais	96	80%

Total des répondants : 120.

4.3.2 Perception de changement dans l'environnement résidentiel des répondants depuis la réalisation du projet

La concrétisation du projet peut avoir généré des modifications de l'environnement physique et social. Divers indicateurs ont permis d'en apprécier le changement; il s'agit de la perception de l'amélioration sur la vue sur les environs, l'aménagement paysager, l'entretien et la propreté, le niveau de bruit, la pollution de l'air, l'ensoleillement, l'intimité familiale, les relations de voisinage, l'ambiance du quartier, la sécurité routière et la sécurité des personnes.

La *vue sur les environs* est perçue comme étant améliorée par 51% des répondants, alors que 25% la jugent détériorée (Tableau 11). Le fait que le répondant soit propriétaire ou locataire n'influe pas sur cette perception; cependant, il y a une différence significative selon la zone, les résidents de la zone 1 (sud de Souigny) jugeant la détérioration supérieure (Tableau 12).

Tableau 11 – Perception générale de la vue sur les environs depuis la réalisation du projet. (Q.12)

	Nombre de répondants	Proportion
Nettement améliorée	9	8%
Améliorée	51	43%
Inchangée	23	19%
Détériorée	25	21%
Nettement détériorée	5	4%
Refus, ne sait pas non applicable	7	6%

Total des répondants : 120.

Tableau 12 – Perception de la vue sur les environs par zone depuis la réalisation du projet. (Q.12)

	Vue sur les environs depuis la réalisation du projet			Total
	Améliorée	Inchangée	Détériorée	
Zone 1	10	8	14	32
2	35	7	10	52
3	15	8	6	29
Total	60	23	30	113

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative selon l'étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Différence significative selon la zone : X observé (12,153) > X théorique (9,488).

Une majorité des répondants (71%) ont perçu une amélioration de l'aménagement paysager depuis la réalisation du projet, alors que seulement 6% en ont perçu une détérioration. Il existe une différence significative dans la perception de l'aménagement paysager selon la zone. Les résidents de la zone 1 (au sud) perçoivent plus une détérioration de l'aménagement paysager depuis la réalisation du projet.

Tableau 13 – Perception en regard de l'aménagement paysager. (Q.12)

	Aménagement paysager			Total
	Amélioré	Inchangé	Détérioré	
Zone 1	19	9	5	33
2	41	8	1	50
3	25	4	1	30
Total	85	21	7	113

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative selon l'étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Différence significative selon la zone : X observé (9,990) > X théorique (9,488).

Plus de 39% des répondants jugent que *l'entretien et la propreté* de leur environnement sont demeurés inchangés depuis la réalisation du projet, alors que 40% y ont vu une amélioration et 17% une détérioration (Tableau 14).

Tableau 14 – Perception en regard de l'entretien et de la propreté. (Q.12)

		Entretien et propreté			Total
		Améliorés	Inchangés	Détériorés	
Zone	1	11	14	8	33
	2	26	16	9	51
	3	11	17	3	31
Total		48	47	20	115

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative selon l'étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon la zone.

La perception du *niveau de bruit* est très partagée. Le tiers des répondants le jugent détérioré et le tiers amélioré (Tableau 15). Encore ici, il existe une différence significative selon la zone habitée, les résidents des zones 1 et 3 ayant noté une moindre amélioration. On aurait pu s'attendre à une différence de perception significative entre propriétaires et locataires, mais cette hypothèse n'a pu être confirmée.

Tableau 15 – Perception en regard du niveau de bruit. (Q.12)

		Niveau de bruit			Total
		Amélioré	Inchangé	Détérioré	
Zone	1	5	18	10	33
	2	23	11	16	50
	3	11	6	14	31
Total		39	35	40	114

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative selon l'étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Différence significative selon la zone: X observé (15,442) > X théorique (9,488).

La *pollution de l'air* a été perçue comme détériorée par 48% des répondants, alors que seulement 14% y ont perçu une amélioration. Il existe une différence significative selon l'étage habité par les répondants; les résidents des étages inférieurs perçoivent plus de détérioration que ceux des étages supérieurs (Tableau 16).

Tableau 16 – Perception en regard de la pollution de l'air. (Q.12)

		Pollution de l'air (gaz d'échappement, poussière)			Total
		Améliorée	Inchangée	Détériorée	
Zone	1	3	10	18	31
	2	5	18	27	50
	3	8	10	12	30
Total		16	38	57	111

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative selon la zone.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Différence significative selon l'étage habité : X observé (5,994) > X théorique (5,991).

Trois répondants sur quatre estiment que l'*ensoleillement* est resté inchangé depuis la réalisation du projet. Il s'agit donc là d'une variable peu influencée par le projet. La perception de l'ensoleillement varie de façon significative en fonction de l'étage habité, les occupants des étages inférieurs percevant une plus grande détérioration (Tableau 17).

Tableau 17 – Perception en regard de l'ensoleillement. (Q.12)

		Ensoleillement			Total
		Amélioré	Inchangé	Détérioré	
Zone	1	1	27	5	33
	2	5	40	7	52
	3	2	28	1	31
Total		8	95	13	116

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative selon la zone.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Différence significative selon l'étage habité : X observé (5,994) > X théorique (5,991).

Trois répondants sur quatre estiment que l'*intimité familiale* est restée inchangée avec la réalisation du projet. Il s'agit ici également d'une variable qui a peu été influencée par le projet. La différence est significative entre les zones. Les résidents de la zone 2 ont noté plus d'amélioration que ceux des zones 1 et 3 (Tableau 18).

Tableau 18 – Perception en regard de l'intimité familiale. (Q.12)

		Intimité familiale			Total
		Améliorée	Inchangée	Détériorée	
Zone	1	4	25	2	31
	2	16	29	5	50
	3	3	28	0	31
Total		23	82	7	112

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative selon l'étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Différence significative selon la zone : X observé (13,256) > X théorique (9,488).

Plus de la moitié des répondants estiment que les *relations avec le voisinage* n'ont pas changé avec la réalisation du projet (Tableau 19). Les réponses obtenues ne montrent aucune différence significative suivant l'étage habité, la zone de résidence, ou entre propriétaires et locataires.

Tableau 19 – Perception en regard des relations de voisinage. (Q.12)

		Relations de voisinage			Total
		Améliorées	Inchangées	Détériorées	
Zone	1	2	30	1	33
	2	10	41	1	52
	3	1	30	0	31
Total		13	101	2	116

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative selon l'étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon la zone.

En ce qui concerne l'*ambiance du quartier*, les répondants estiment à 60% qu'elle est restée inchangée avec la réalisation du projet. La comparaison des réponses obtenues montre une différence significative dans la perception du changement selon la zone (Tableau 20). Ce sont les résidents de la zone 1 qui présentent la moindre satisfaction.

Tableau 20 – Perception en regard de l’ambiance du quartier. (Q.12)

		Ambiance du quartier			Total
		Amélioré	Inchangé	Détérioré	
Zone	1	3	25	5	33
	2	21	29	1	51
	3	10	18	2	30
Total		34	72	8	114

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative selon l’étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Différence significative selon la zone : X observé (13,256) > X théorique (9,488).

Pour 38% des répondants il y a eu une amélioration de la *sécurité routière* depuis la réalisation du projet, contre 16% qui y voient une détérioration. Les résidents de la zone 2 y perçoivent une amélioration supérieure à ceux des zones 1 et 3 (Tableau 21).

Tableau 21 – Perception en regard de la sécurité routière. (Q.12)

		Sécurité routière			Total
		Améliorée	Inchangée	Détériorée	
Zone	1	4	25	2	31
	2	29	10	13	52
	3	12	15	3	30
Total		45	50	18	113

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative selon l’étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Différence significative selon la zone : X observé (30,919) > X théorique (9,488).

Plus d’une personne sur quatre signale une amélioration de la *sécurité des personnes* depuis la réalisation du projet. La différence est significative lorsque l’on compare les zones entre elles; une fois de plus, les résidents de la zone 2 notent une amélioration supérieure à ceux des zones 1 et 3 (Tableau 22).

Tableau 22 – Perception en regard de la sécurité des personnes. (Q.12)

	Sécurité des personnes			Total
	Améliorée	Inchangée	Détériorée	
Zone 1	7	17	7	31
Zone 2	18	21	10	49
Zone 3	5	25	1	31
Total	30	63	18	111

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative selon l'étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Différence significative selon la zone : X observé (12,634) > X théorique (9,488).

Il apparaît de cette analyse de la perception du changement de l'environnement résidentiel que les répondants de la zone 1 sise au sud de Souigny notent une plus grande détérioration de leur environnement depuis la réalisation du projet. Cette détérioration est particulièrement évidente pour les variables vue sur les environs, aménagement paysager, niveau de bruit, ambiance du quartier, sécurité routière et sécurité des personnes. Les résidents ne profitent pas des aménagements (piste polyvalente) présents au nord. Cette différence est source d'insatisfaction.

4.3.3 Impact du projet sur la valeur résidentielle

La plupart des *locataires* répondants (69%) estiment que la valeur locative des logements est restée inchangée depuis la réalisation du projet, mais selon 19% des locataires elle aurait augmenté. Bien que les effectifs ici soient très petits, il apparaît une différence significative entre les zones, les résidents de la zone 3, plus éloignés, ressentant la plus forte amélioration (Tableau 23). Il est cependant difficile d'apprécier ce changement. Pour les répondants qui ont donné un pourcentage de changement, les valeurs moyennes sont de 11% (min. = 2%; max. = 20%) et pour ceux qui ont précisé un montant, la somme moyenne est de 33\$ (min. = 25\$; max. = 40\$).

La plupart des *propriétaires* interrogés au sujet de la valeur de leur propriété depuis la réalisation du projet estiment que celle-ci a diminué (53%) ou est restée stable (42%) (Tableau 24). La comparaison des réponses obtenues dans les différentes zones n'indique pas de différence significative. Pour les répondants qui ont identifié ce changement en pourcentage, la valeur moyenne est de 5% (min. = 1%; max. = 10%) et pour ceux qui ont précisé un montant, elle est de 4000\$(min. = -2000\$; max. = 10000\$).

Tableau 23 – Perception en regard de la valeur locative. (Q.13)

		D'après vous, est-ce que la valeur locative de votre logement a augmenté, est restée stable ou a diminué depuis la réalisation du projet ?			Total
		Augmentée	Demeurée stable	Diminuée	
Zone	1	1	15	2	18
	2	3	14	5	22
	3	8	14	0	22
Total		12	43	7	62

Total des répondants : 68.

- Aucune différence significative selon l'étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Différence significative selon la zone : X observé (11,179) > X théorique (9,488).

Tableau 24 – Perception en regard de la valeur des propriétés. (Q.13)

		D'après vous, est-ce que la valeur de votre propriété a augmenté, est restée stable ou a diminué depuis la réalisation du projet ?			Total
		Augmentée	Demeurée stable	Diminuée	
Zone	1	0	7	7	14
	2	2	10	8	20
	3	0	6	3	9
Total		2	23	18	43

Total des répondants : 52.

- Aucune différence significative selon l'étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon la zone.

4.4 Appréciation du processus d'information et de consultation suivi par le MTQ

L'un des objectifs du sondage était d'évaluer la satisfaction des résidents du secteur par rapport au processus d'information et de consultation suivi par le MTQ dans le cadre du projet.

Les résultats obtenus indiquent que 72% des répondants estiment avoir été informés du projet avant que ne débute sa réalisation. Il existe une différence significative selon l'étage habité, car une majorité de répondants du sous-sol et du premier étage disent avoir été informés, comparativement aux répondants des étages supérieurs (Tableau 25).

Tableau 25 – Information sur le projet avant que ne débute sa réalisation. (Q.14)

		Avez-vous été informé du projet avant que ne débute sa réalisation ?		Total
		Oui	Non	
Zone	1	27	6	33
	2	40	13	53
	3	20	14	34
Total		87	33	120

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon la zone.
- Différence significative selon l'étage habité : X observé (8,053) > X théorique (3,841).

Les principales sources d'information signalées par les répondants pour s'informer sur le projet sont par ordre d'importance le MTQ, les médias et le bouche à oreilles (Tableau 26). Parmi les sources d'information du MTQ, les plus citées ont été les séances d'information et les lettres, suivi des dépliants distribués aux résidents du quartier. Pour ce qui est médias, la source privilégiée était le journal local.

Tableau 26 – Sources d'information sur le projet. (Q.15)

					Total
		Média	MTQ	Bouche à oreilles	
Zone	1	3	19	5	27
	2	10	20	10	40
	3	6	10	4	20
Total		19	49	19	87

Total des répondants : 87.

- Aucune différence significative selon l'étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon la zone.

Plus de la moitié des répondants (55%) se disent satisfaits du processus d'information et de consultation suivi par le MTQ en 1997 et 1998 (Tableau 27). Cependant, 22% demeurent insatisfaits.

Tableau 27 – Satisfaction du processus d’information et de consultation suivi par le MTQ en 1997 et 1998. (Q.16)

		Satisfaction du processus d’information et de consultation suivi par le MTQ en 1997 et 1998		Total
		Satisfait	Insatisfait	
Zone	1	16	10	26
	2	36	10	46
	3	13	7	20
Total		65	27	92

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative selon l’étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon la zone.

La majorité des répondants (93%) sont en faveur que le MTQ applique le processus d’information et de consultation suivi dans le cadre du projet de l’avenue Souigny à tous ses projets (Q.17).

En ce qui concerne les relations avec le MTQ lors de la phase de construction du projet, 48% des répondants se disent satisfaits (Tableau 28). Il ressort une différence significative entre la satisfaction exprimée par les répondants selon l’étage habité, ceux du sous-sol et du premier étage expriment une plus grande insatisfaction.

Tableau 28 – Satisfaction des relations avec le MTQ lors de la phase de construction du projet. (Q.16)

		Satisfaction des relations avec le MTQ lors de la phase de construction du projet		Total
		Satisfait	Insatisfait	
Zone	1	16	7	23
	2	28	11	39
	3	14	4	18
Total		58	22	80

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon la zone.
- Différence significative selon l’étage habité : $X_{\text{observé}} (4,832) > X_{\text{théorique}} (3,841)$.

4.5 Satisfaction du projet réalisé.

L’objectif ici est d’évaluer la satisfaction des résidents du secteur en regard du projet tel qu’il a été réalisé. Trois répondants sur quatre se disent satisfaits du projet tel qu’il a été réalisé (Tableau 29). Lorsque l’on compare les réponses obtenues, il se dégage une tendance; les résidents de la zone 1 sont les moins satisfaits, bien que la différence ne soit pas significative.

Tableau 29 – Satisfaction du projet tel qu’il a été réalisé. (Q.16)

		Satisfaction du projet tel qu’il a été réalisé		Total
		Satisfait	Insatisfait	
Zone	1	23	10	33
	2	42	7	49
	3	27	5	32
Total		92	22	114

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative selon l’étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon la zone.

Près de trois répondants sur quatre voteraient pour le projet s’il était à refaire (Tableau 30). Il existe cependant une différence significative suivant l’étage habité. Le vote des résidents du sous-sol et du premier étage est plus élevé que celui des étages supérieurs. Il n’y a pas de différence significative entre les zones, ni entre propriétaires et locataires.

Certaines actions sont souhaitées par les répondants pour améliorer le niveau de satisfaction en regard du projet. Elles concernent le lien routier, la piste cyclable, l’écran antibruit, le parcours piétonnier et le parc linéaire. Toutefois, 23% des résidents ayant répondu au sondage ne souhaitent aucune amélioration (Tableau 31).

Tableau 30 – Vote pour ou contre le projet. (Q.19)

		Si c’était à refaire et que vous aviez à voter, voteriez-vous pour ou contre la réalisation du projet ?		Total
		Pour	Contre	
Zone	1	22	10	32
	2	44	8	52
	3	23	8	31
Total		89	26	115

Total des répondants : 120.

- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon la zone.
- Différence significative selon l’étage habité : X observé (4,401) > X théorique (3,841).

Tableau 31 – Interventions pouvant améliorer le niveau de satisfaction en regard du projet. (Q.18)

		Qu'est ce qui pourrait être fait pour améliorer votre niveau de satisfaction en regard du projet ?		Total
		Amélioration avec modification	Aucune modification	
Zone	1	20	14	34
	2	35	13	48
	3	25	12	37
Total		80	39	119

Total des répondants : 83.

- Aucune différence significative selon l'étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon la zone.

4.6 Information sur le projet du MTQ d'élargir l'avenue Souigny dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame.

Un répondant sur deux (48%) dit être au courant du projet d'élargissement de l'avenue Souigny. Pour 58% des personnes interrogées, il ne semble pas y avoir d'inquiétude par rapport à ce projet d'élargissement (Tableau 32). Les réponses obtenues montrent une différence significative suivant l'étage habité et entre propriétaires et locataires. Les résidents du sous-sol et les propriétaires ont indiqué avoir plus d'inquiétude en ce qui concerne le projet d'élargissement.

Nous avons classé les inquiétudes indiquées en quatre catégories (Tableau 33). Les plus importantes préoccupations concernent les répercussions environnementales (l'accroissement de la circulation routière, la destruction éventuelle de la piste cyclable, accroissement du bruit que pourraient occasionner les travaux), suivies des relations avec le MTQ (manque d'information) et de considérations économiques (dépenses jugées inutiles) et sociales (crainte d'expropriation).

Tableau 32 – Inquiétudes concernant le projet d'élargissement. (Q.21)

		Avez-vous des inquiétudes en ce qui concerne ce projet ?		Total
		Oui	Non	
Zone	1	13	20	33
	2	23	30	53
	3	14	20	34
Total		50	70	120

Total des répondants : 120

- Aucune différence significative selon la zone.
- Différence significative l'étage habité : x observé (7000) > x théorique (3,841).
- Différence significative selon propriétaire – locataire : X observé (3,972) > X théorique (3,841).

Tableau 33 – Inquiétudes exprimées au sujet du projet d'élargissement. (Q.21)

	Quelles sont ces inquiétudes ?				Total
	Environnementales	Sociales/santé/localisation	économiques	liées au MTQ/promotion	
Zone 1	6	2	5	5	18
2	17	6	5	6	34
3	10	3	2	4	19
Total	33	11	12	15	71

Total des répondants : 49

- Aucune différence significative selon l'étage habité.
- Aucune différence significative propriétaire – locataire.
- Aucune différence significative selon la zone.

5. Conclusion

1. Dans son ensemble, le projet Souigny a été bien accueilli par les 120 répondants de l'enquête. La satisfaction en regard du projet est très élevée (77%) et, s'ils avaient à voter, 74% des répondants l'appuieraient. Cette appréciation globale cache cependant des différences spatiales. De plus, plusieurs améliorations sont suggérées; elles concernent le lien routier, la piste cyclable, l'écran antibruit et le parcours piétonnier.
2. Le quartier est apprécié de ses résidants. 96% des répondants ont mentionné être satisfaits de la qualité de vie. On y perçoit un fort attachement au quartier. Les raisons dominantes pour avoir choisi ce lieu de résidence sont la proximité de la famille ou des amis, la proximité du travail, le coût peu élevé des loyers, des propriétés ou des taxes, la disponibilité et la caractéristique des logements, la tranquillité du quartier et la proximité des services.
3. Plusieurs variables ont permis d'évaluer la perception des changements de l'environnement résidentiel. Il apparaît clairement qu'une plus grande détérioration de la qualité de vie a été perçue par les résidants de la zone 1, située au sud de Souigny. Les différences sont significatives pour ce qui est de la perception de la vue sur les environs, de l'aménagement paysager, du niveau de bruit, de la pollution de l'air, de l'ensoleillement, de l'intimité familiale, de l'ambiance du quartier, de la sécurité routière et de la sécurité des personnes. Cette perception de détérioration pourrait peut-être s'expliquer par le fait que les résidants du secteur nord de Souigny se sont personnellement plus impliqués dans la démarche de consultation que ceux du secteur sud; les premiers ont maximisé les contacts personnalisés alors que les seconds se sont pour la majorité limités aux consultations générales (de type séances d'information).

4. Le MTQ a favorisé une démarche transparente avec les résidants tout au long de la mise en place du projet. Cette stratégie a fait en sorte que plus de 55% des répondants s'affirment satisfaits du processus et 93% jugent qu'il devrait être appliqué à tous les projets du MTQ. La voie privilégiée pour la source de l'information est le MTQ par ses séances d'information, ses dépliants et la facilité de les rejoindre, suivi des médias. Cette satisfaction cache également des différences spatiales. Les résidants des étages supérieurs affirment en nombre supérieur ne pas avoir été informés. De plus, l'analyse des commentaires ajoutés à la fin du questionnaire confirme la nécessité d'une consultation franche, ouverte et efficace tout au long de la mise place d'un projet.
5. Le projet d'élargissement de l'avenue Souigny dans la foulée du projet de la rue Notre-Dame suscite de l'intérêt pour 50% des personnes interrogées. 48% pressentent des inquiétudes en regard du projet. On y note un clair manque d'information : crainte de perdre les aménagements (le lien routier, la piste cyclable, le parcours piétonnier, le parc linéaire, les jardins communautaires et l'écran antibruit), peur d'être exproprié, crainte d'un achalandage plus important et du risque d'accident lié à la circulation d'un grand nombre de véhicules sur une avenue élargie.

6. Références

- André P., Gagné J.-P., 1997. *Évaluation de la satisfaction de la population riveraine en regard de la réalisation d'un écran antibruit en bordure de l'autoroute des Laurentides entre la rivière des Prairies et le boulevard Henri-Bourassa*. Rapport de recherche produit pour le ministère des Transports du Québec, Université de Montréal: 91 pages + annexes.
- André P., Gagné J.-P., 1999. *Atténuation du bruit routier en milieu résidentiel de moyenne et haute densité. Développement d'une approche intégrée et participative. Étude de cas, corridor de la rue Notre-Dame à Montréal*. Rapport de recherche produit pour le ministère des Transports du Québec, Université de Montréal: 145 pages + annexes.
- André P., Gagné J.-P., 2000. *Atténuation du bruit routier en milieu résidentiel de moyenne et haute densité. Guide méthodologique*. Rapport de recherche produit pour le ministère des Transports du Québec, Université de Montréal: 109 pages + annexes.

Annexe 2 – Questionnaire

Questions préalables

A. Pouvez-vous me donner le nombre de personnes de 18 ans et plus qui habitent chez vous ?

- 1- 1 personne (*on parle à cette personne*)
- 2- 2 personnes ou plus

B. (*Si plus d'une personne*) Afin de sélectionner un répondant de manière aléatoire dans votre foyer, est-il possible de parler à la personne dont la date d'anniversaire est la plus rapprochée d'aujourd'hui ?

- 1- Oui (*on parle à cette personne*)
- 2- Non (*on parle à la 2^e personne dont la date d'anniversaire est la plus rapprochée*)

Début du questionnaire

1. (*Sexe*)

- 1- Masculin
- 2- Féminin

2. (*Vérification du lieu de résidence*) Vous habitez bien sur la rue... ?

- 1- Oui
- 2- Non

3. (*Zone*)

- 1- Zone 1
- 2- Zone 2
- 3- Zone 3
- 4- Zone 4

Zones	Adresses
Zone 1 – sud	Avenue Rougemont 2111 à 2147 et 2111 A à 2147 A Rue Bossuet 2142 à 2157 Rue Duquesne 2133 à 2150
Zone 2 – nord (essentielle)	Rue de Meaux 5870 à 5942 (chiffres pairs) Rue Louis Veillot 2266 à 2291 Rue Lacordaire 2264 à 2303 Rue Monsabré 2263 à 2301
Zone 3 – nord (secondaire)	Rue de Meaux 5875 à 5947 (chiffres impairs) Rue Louis Veillot 2300 à 2400 Rue Lacordaire 2300, 2312, 2315, 2319 Rue Monsabré 2301, 2309, 2323, 2325
Zone 4 – nord (condos)	Rue Duquesne 2300 à 2320

4. Êtes-vous locataire ou propriétaire ?

- 1- Locataire
- 2- Propriétaire

5. Quel type de logement habitez-vous ?

- 1- Maison unifamiliale (*cocher 2 à la Q 6 et passer ensuite à la Q 7*)
- 2- Duplex
- 3- Triplex
- 4- Multiplex
- 5- Condominium
- 6- Autre (*préciser*)

6. (*Si duplex et plus*) À quel étage habitez-vous ?

- 1- Sous-sol
- 2- 1^{er} étage
- 3- 2^e étage
- 4- 3^e étage

5- 4^e étage et plus

7. Pour quelles raisons avez-vous choisi de vivre dans ce quartier ?

(NE PAS LIRE)

- 1- Loyers / prix des propriétés / taxes (peu élevés)
- 2- Aménagement paysager
- 3- Niveau de tranquillité
- 4- Quartier sécuritaire
- 5- Charme du voisinage
- 6- Proximité des services publics et des commerces
- 7- Proximité de la famille et des amis
- 8- Proximité du lieu de travail
- 9- Facilité d'accès à l'autoroute 25
- 10- Renommée du quartier
- 11- Autre (*préciser*)
- 12- *Pas de réponse*

8. Quelles sont vos trois principales préoccupations en ce qui concerne la vie dans votre quartier?

(NE PAS LIRE)

- 1- Criminalité et insécurité
- 2- Tranquillité du quartier
- 3- Conditions socio-économiques
- 4- Impacts du transport routier et ferroviaire
- 5- Entretien et propreté des espaces publics
- 6- Accessibilité, aménagement et animation des espaces publics
- 7- Déclin du secteur commercial
- 8- Relations avec le voisinage
- 9- Qualité des logements
- 10- Accessibilité / déplacements
- 11- Préservation du patrimoine architectural
- 12- Qualité de l'environnement (pollution de l'air, bruit...)
- 13- Qualité de vie (en général)
- 14- Autre (*préciser*)
- 15- *Je ne sais pas*
- 16- *Pas de réponse*

9. D'après vous, qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer la vie dans votre quartier ?

(NE PAS LIRE)

- 1- Lutter contre la criminalité et l'insécurité
- 2- Améliorer la tranquillité du quartier
- 3- Améliorer les conditions socio-économiques
- 4- Atténuer les impacts du transport routier et ferroviaire
- 5- Améliorer l'entretien et la propreté des espaces publics
- 6- Améliorer l'accessibilité, l'aménagement et l'animation des espaces publics
- 7- Revitaliser le secteur commercial
- 8- Favoriser les relations avec le voisinage
- 9- Améliorer la qualité des logements
- 10- Revitaliser le secteur résidentiel
- 11- Améliorer l'accessibilité (déplacements)
- 12- Mettre en valeur le patrimoine architectural
- 13- Améliorer la qualité de l'environnement (pollution de l'air, bruit...)
- 14- Améliorer la qualité de vie (en général)
- 15- Autre (*préciser*)
- 16- *Je ne sais pas*
- 17- *Pas de réponse*

10. Dans l'ensemble, jugez-vous la qualité de vie dans votre quartier comme étant...

- 1- Très satisfaisante
- 2- Satisfaisante
- 3- Insatisfaisante
- 4- Très insatisfaisante
- 5- *Ne sait pas*
- 6- *Pas de réponse*

11. Durant l'été, à quelle fréquence utilisez-vous...

	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	<i>Ne sait pas</i>	<i>Pas de réponse</i>
1. La piste cyclable						
2. Les jardins communautaires						

(Pour les répondants de la zone 1) Le ministère des Transports du Québec a réalisé récemment dans votre quartier le prolongement de l'avenue Souigny, et a aménagé un écran antibruit du côté sud de l'avenue. Les questions suivantes portent sur l'ensemble de ce projet.

(Pour les répondants des zones 2, 3 et 4) Le ministère des Transports du Québec a réalisé récemment dans votre quartier le prolongement de l'avenue Souigny, et a aménagé un écran antibruit, une piste cyclable et un parc linéaire du côté nord de l'avenue. Les questions suivantes portent sur l'ensemble de ce projet.

12. Je vais vous nommer une liste d'éléments de votre environnement résidentiel. Dites-moi si depuis la réalisation du projet, ces éléments se sont nettement améliorés, améliorés, sont demeurés inchangés, se sont détériorés ou nettement détériorés...

	Nettement amélioré	Amélioré	Inchangé	Détérioré	Nettement détérioré	<i>Ne sait pas</i>	<i>Pas de réponse</i>
1. Vue sur les environs							
2. Aménagement paysager							
3. Entretien et propreté							
4. Niveau de bruit							
5. Pollution de l'air (gaz d'échappement, poussière)							
6. Ensoleillement							
7. Intimité familiale							
8. Relations de voisinage							
9. Ambiance du quartier							
10. Sécurité routière							
11. Sécurité des personnes							

13. (*Pour les locataires*) D'après vous, est-ce que la valeur locative de votre logement a augmenté, est demeurée stable ou a diminué depuis la réalisation du projet ?

- 1- Augmenté
 - À combien estimez-vous cette augmentation ? (si possible en % ou en \$)
- 2- Demeurée stable
- 3- Diminué
 - À combien estimez-vous cette diminution ? (si possible en % ou en \$)
- 4- *Ne sait pas*
- 5- *Pas de réponse*

(*Pour les propriétaires*) D'après vous, est-ce que la valeur de votre propriété a augmenté, est demeurée stable ou a diminué depuis la réalisation du projet ?

- 1- Augmenté
 - À combien estimez-vous cette augmentation ? (si possible en % ou en \$)
- 2- Demeurée stable
- 3- Diminué
 - À combien estimez-vous cette diminution ? (si possible en % ou en \$)
- 4- *Ne sait pas*
- 5- *Pas de réponse*

14. Avez-vous été informé du projet avant que ne débute sa réalisation ?

- 1- Oui
- 2- Non (*passer à la question 16*)

15. De quelle façon avez-vous été informé du projet ?

(NE PAS LIRE)

- 1- Journal local
- 2- Journal municipal
- 3- Grand quotidien
- 4- Dépliant spécial
- 5- Lettre
 - Qui vous a envoyé cette lettre ?
 - 1- Le ministère des Transports
 - 2- Le comité de vigilance de l'avenue Souigny
 - 3- Autre (*préciser*)
- 6- Séance d'information

Qui avait organisé cette séance d'information ?

- 1- Le ministère des Transports
- 2- Le comité de vigilance de l'avenue Souigny
- 3- Autre (*préciser*)
- 7- Conférence de presse
- 8- Radio
- 9- Télévision
- 10- Site web du MTQ
- 11- Bouche à oreille
- 12- Autre (*préciser*)

16. De façon générale, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou très insatisfait...

	Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt insatisfait	Très insatisfait	<i>Ne sait pas</i>	<i>Pas de réponse</i>
1. Du processus d'information et de consultation suivi par le Ministère en 1997 et 1998						
2. Des relations avec le Ministère lors de la phase de construction du projet						
3. Du projet tel qu'il a été réalisé						

17. D'après vous, le Ministère devrait-il appliquer ou non à tous ses projets le processus d'information et de consultation suivi dans le cas du prolongement de l'avenue Souigny ?

- 1- Oui
- 2- Non
- 3- *Ne sait pas*
- 4- *Pas de réponse*

18. Qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer votre niveau de satisfaction en regard du projet réalisé ?

(NE PAS LIRE)

- 1- Améliorer le lien routier
- 2- Améliorer la piste cyclable
- 3- Modifier l'écran antibruit

- 4- Améliorer le parcours piétonnier
- 5- Améliorer le parc linéaire
- 6- Améliorer les jardins communautaires
- 7- Autre (*préciser*)
- 8- Ne rien faire
- 9- *Ne sait pas*
- 10- *Pas de réponse*

19. Si c'était à refaire et que vous aviez à voter, voteriez-vous pour ou contre la réalisation de ce projet ?

- 1- Pour
- 2- Contre
- 3- *Ne sait pas*
- 4- *Pas de réponse*

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (le BAPE) va bientôt consulter la population sur le projet du ministère des Transports d'élargir l'avenue Souigny dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame.

20. Étiez-vous au courant de ce projet d'élargissement de l'avenue Souigny ?

- 1- Oui
- 2- Non
- 3- *Pas de réponse*

21. Avez-vous des inquiétudes en ce qui concerne ce projet d'élargissement ?

- 1- Oui
- 2- Non
- 3- *Ne sait pas*
- 4- *Pas de réponse*

(Si oui) Lesquelles ?

- 1- Augmentation du niveau de bruit
- 2- Augmentation de la pollution de l'air (gaz d'échappement, poussière)
- 3- Que l'écran ne soit pas prolongé
- 4- Insécurité routière due à l'accroissement de véhicules
- 5- Autre (*préciser*)

Les dernières questions visent à établir le profil des répondants.

22. Depuis combien de temps habitez-vous ce logement ?

- 1- 0 à 5 ans
- 2- 6 à 10 ans
- 3- 11 à 15 ans
- 4- 16 à 20 ans
- 5- 21 à 25 ans
- 6- 26 à 30 ans
- 7- Plus de 30 ans
- 8- *Pas de réponse*

23. Prévoyez-vous déménager prochainement ?

- 1- Oui
- 2- Non
- 3- *Ne sait pas*
- 4- *Pas de réponse*

(Si oui) Pour quelles raisons ?

- 1- Loyers / prix des propriétés / taxes (trop élevés)
- 2- Manque d'espaces verts
- 3- Quartier pas assez propre et entretenu
- 4- Quartier pas assez tranquille
- 5- Quartier pas assez sécuritaire
- 6- Problèmes avec le voisinage
- 7- Éloignement des services publics et des commerces
- 8- Éloignement de la famille et des amis
- 9- Éloignement du lieu de travail
- 10- Difficulté d'accès à l'autoroute 25
- 11- Mauvaise réputation du quartier
- 12- Autre (*préciser*)
- 13- *Pas de réponse*

24. En moyenne, combien d'heures par jour passez-vous à la maison du lundi au vendredi ?
(sur une période de 24 heures, donc en incluant la nuit)

- 1- Moins de 5 heures
- 2- De 5 à 10 heures
- 3- De 11 à 15 heures
- 4- De 16 à 20 heures
- 5- Plus de 20 heures
- 6- *Ne sait pas*
- 7- *Pas de réponse*

25. En vous incluant, combien de personnes habitent dans votre logement ?

- 1- 1 personne
- 2- 2 personnes
- 3- 3 personnes
- 4- 4 personnes
- 5- 5 personnes ou plus
- 6- *Pas de réponse*

26. Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous ?

- 1- 18-25 ans
- 2- 26-35 ans
- 3- 36-45 ans
- 4- 46-55 ans
- 5- 56-65 ans
- 6- Plus de 65 ans
- 7- *Pas de réponse*

27. Quel niveau de scolarité avez-vous atteint (avec ou sans diplôme) ?

- 1- Primaire
- 2- Secondaire
- 3- Collégial
- 4- Universitaire
- 5- Autre (*préciser*)
- 6- *Pas de réponse*

28. Actuellement, quelle est votre principale occupation ? Êtes-vous...

- 1- Travailleur(euse) à temps plein
- 2- Travailleur(euse) à temps partiel
- 3- Étudiant(e)
- 4- Sans emploi
- 5- Retraité(e)
- 6- Autre (*préciser*)
- 7- *Pas de réponse*

29. Pour l'année passée, dans quelle catégorie s'est situé le revenu brut global (avant impôts) de votre ménage ?

- 1- Moins de 30 000 \$
- 2- Entre 30 000 et 60 000 \$
- 3- Plus de 60 000 \$
- 4- *Ne sait pas*
- 5- *Pas de réponse*

30. Le questionnaire est maintenant terminé. Avez-vous des commentaires à formuler sur le projet et sur le processus suivi par le ministère des Transports ?

Si vous avez beaucoup de commentaires à faire, aimeriez-vous rencontrer personnellement un des responsables de cette enquête ?

Annexe 3 – Lettre envoyée aux résidants avant l'enquête

Le 9 novembre 2001.

Objet : Que pensez-vous du projet Souigny ?

Madame, Monsieur,

Suite au prolongement récent de l'avenue Souigny et aux aménagements réalisés le long de celle-ci, nous souhaitons vous informer qu'une courte enquête téléphonique, commandée par le ministère des Transports du Québec, sera menée dans les prochains jours auprès de tous les résidants du secteur. L'Université de Montréal a été mandatée pour mener l'étude, et les entrevues téléphoniques seront effectuées par le Groupe Géocom, firme de géomarketing.

Êtes-vous satisfait de la façon dont le Ministère a procédé pour mettre en place ce projet ? Correspond-il à vos attentes ? Voici essentiellement ce que nous cherchons à savoir.

Votre opinion est importante. Aidez-nous à améliorer la qualité de vie dans votre quartier et les façons de faire du ministère des Transports, en acceptant de répondre au questionnaire.

Si vous désirez des informations supplémentaires, vous pouvez contacter M. Mikaël Berthelot ou M. Éphrem Prudencio, agents de recherche à l'Université de Montréal, au 343-8068.

En vous remerciant à l'avance pour votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pierre André
Responsable du projet
Département de géographie
Université de Montréal